



Note aux Résidents

Examen de Spécialité (Biologie/ Pharmacie Hospitalière et Industrielle)

Pour les résidents préparant leurs dossiers pour l'examen de spécialité (prévu selon le communiqué du ministère de la santé affiché), vous êtes priés de récupérer les documents suivants auprès de la direction des stages :

- Attestation de validation des stages,
 - Attestations des réussites EPU /UV et formations complémentaires
- et ce le **mercredi 22 et jeudi 23 Février 2023.**

**Directrice des Stages
Pr. Emna Zribi**